Commissions permanentes Montréal

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs
et au Bureau de la présidence du conseil

Procès-verbal de l'assemblée publique

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mercredi 12 juin 2024, à 13 h

Salle des Armoiries | Hôtel de ville de Montréal
Webdiffusion de l'assemblée en différé

PRÉSENCES

Daphney Colin, présidente
Abdelhaq Sari, vice-président
Christina Smith, vice-présidente
Younes Boukala
Lisa Christensen
Marc Doret
Benoît Gratton
Peter McQueen

ABSENCE

Aucune.

PERSONNES PRÉSENTES

Service de police de la Ville de Montréal
Fady Dagher, directeur du Service de police de la Ville de Montréal
Marc Charbonneau, directeur adjoint, Direction des services spécialisés
Cédric Couture, directeur adjoint, Direction des services de proximité
Vincent Richer, directeur adjoint, Direction des services organisationnels
David Shane, inspecteur aux communications et porte-parole
Simon Pérusse, conseiller stratégique
Julie Rosa, conseillère au cabinet du directeur
Manon Dupont, commandante aux communications
Catherine Pineau-Villeneuve, conseillère, Division des données policières
Florence Scanvic, conseillère aux communications

AUTRES PRÉSENCES

Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif
Gabriel Retta, directeur de cabinet de l'Opposition officielle
Tatiana Burtin, attachée politique, cabinet de l'Opposition officielle
Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Le quorum est atteint.

---

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 03. Daphney Colin, présidente de la Commission, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux représentantes et représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Elle invite les membres de la commission à se présenter, puis souligne la présence du responsable de la sécurité publique au comité exécutif et l'invite à prononcer un mot d'introduction.

La présidente de la commission souligne également la présence de Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente soumet l'ordre du jour proposé. Sur une proposition de Abdelhaq Sari, appuyée par Christina Smith, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 15 mai 2024

Daphney Colin procède à l'approbation des membres du procès-verbal de l'assemblée publique tenue le 15 mai 2024. Sur la proposition de Younes Boukala, appuyée par Benoit Gratton, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport annuel 2023, Plan stratégique 2024-2026 et la nouvelle procédure *Tenue et maintien*

Daphney Colin cède la parole à Fady Dagher, directeur du Service de police de la Ville de Montréal, lequel présente les personnes qui l'accompagnent.

Avant de passer aux présentations, le directeur du SPVM propose de visionner une vidéo conçue afin de rejoindre plus largement l'ensemble de la population et qui retrace en image quelques faits saillants du rapport annuel 2023. Il précise que le service policier montréalais figure parmi les premiers corps policiers canadiens à présenter son bilan annuel dès le mois de juin, les autres organisations le font plus tard en cours d'année suivant la compilation des données statistiques canadiennes.
Il entame la revue du bilan 2023 en commençant par situer le cadre de son action avec la mission du service et les trois priorités fixées. Le directeur du SPVM présente une vue d'ensemble des principaux événements et activités qui ont marqué le cours de l'année 2023 ainsi que la réorganisation de la structure organisationnelle du service.

À l'invitation du directeur du SPVM, ses adjoints présentent tour à tour des segments du rapport annuel en commençant par Vincent Richer, directeur adjoint de la Direction des services organisationnels, lequel présente les volets relatifs au portrait statistique des effectifs, aux ressources

humaines (i.e. attraction, embauche et rétention) ainsi qu'un portrait statistique sur les appels d'urgence.

Ce dernier cède ensuite la parole à son collègue, Cédric Couture, directeur adjoint de la Direction des services de proximité qui détaille les sections du rapport liées à l'évolution de la criminalité et aux diverses infractions, aux stratégies pour contrer la violence armée et les moyens dévolus à la section Métro.

Enfin, Marc Charbonneau, directeur adjoint de la Direction des services spécialisés, termine la présentation du rapport annuel avec les segments consacrés aux crimes et incidents haineux et au bilan routier et infractions routières.

Fady Dagher reprend la parole afin de présenter avec ses adjoints les orientations stratégiques pour les deux prochaines années du SPVM.

Le directeur du SPVM invite ensuite David Shane, inspecteur de la Division des communications et porte-parole du SPVM à faire part de la procédure révisée *Tenue et maintien* à l'intention du personnel policier. Ensuite, le chef de police conclut avec la position du SPVM vis-à-vis de l'insigne *Thin Blue Line*. Il offre un aperçu historique du symbole et de sa récupération par des groupes d'extrêmes droites nord-américains. Il présente l'écusson de substitution proposé qui repend les armoiries du SPVM assorties d'une devise rendant hommage aux effectifs policiers qui ont péri dans l'exercice de leur fonction.

La présidente remercie les représentants du SPVM pour les présentations.

Avant d'amorcer la période de questions et commentaires du public, la présidente propose une courte pause afin de recevoir les dernières demandes d'intervention du public.

PAUSE

4.1. Période de questions et commentaires du public

Daphney Colin donne quelques consignes portant sur le déroulement de la période de questions et commentaires du public, puis elle invite les personnes inscrites dans l'assistance à faire part de leur propos. Les personnes concernées répondent au fur et à mesure des interventions.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Yves Francoeur, Fraternité des policiers et policières	Rappelle que les résultats d'un sondage indiquent que la majorité de la population a confiance envers les services policiers. / S'enquiert du plan d'organisation policière qui doit être soumis, selon les dispositions de la Loi sur la police, au ministère de la Sécurité publique. / S'inquiète de la criminalité en hausse, à Montréal et sur l'ensemble du Québec, notamment la violence faites à l'encontre des femmes dans un contexte conjugale. / Appuie ses propos avec des résultats issus d'un sondage que l'organisation qu'il représente a commandé et demande les

	mesures qui seront déployées pour rehausser le sentiment de sécurité de la population montréalaise. / Porte à l'attention qu'une majorité du personnel policier ne peut se prévaloir de la totalité des jours de congé faute d'effectif en nombre suffisant.
Alexandre Popovic	Rétorque qu'un plus grand nombre de personnes sont décédées par suite de l'action des forces de l'ordre. / Évoque le décès de Ronny Kay abattu lors d'une intervention policière et réitère sa demande au SPVM afin que soient transmises des condoléances à l'égard de la famille de la victime.
Marcel Lanoue	Fait part de sa préférence pour des assemblées publiques de la commission débutant à 14h. / Demande des précisions à propos comité des sages. / Fait remarquer que des policiers et policières dissimulent leur insigne d'identification et demande qu'il soit visible.
Robert Edgar	Fait la lecture d'un avis qui lui été partagé à propos des relations entre les forces policières et les communautés autochtones, notamment en regard des agressions sexuelles. / Fait la lecture d'un extrait de l'orientation stratégique portant sur la confiance de la population. / Demande s'il est dans la procédure policière de valider la version des faits auprès de la personne visée par des allégations d'une agression sexuelle avant de procéder à son arrestation.
Hadj Zitouni, Mouvement action justice	S'étonne qu'il faille encore préciser que la valorisation de l'humain doit être au fondement de la vision stratégique du SPVM. / Évoque une des priorités chères au directeur du SPVM portant sur le rapprochement avec les populations. / À la suite d'un refus signifié par le personnel administratif du cabinet du directeur visant à le rencontrer, demande les motivations de ce refus.
Linda Khelil, Ligue des droits et libertés	Porte son intervention sur la documentation déposée lors de l'assemblée de la commission du 10 juin dernier et fait la lecture d'une des correspondances obtenues par le biais d'une demande d'accès à l'information. / Questionne la demande du SPVM visant à obtenir le contenu anonymisé des entretiens menés par l'équipe de recherche que le SPVM à mandater à effectuer une étude de suivi sur les interpellations policières et soulève des enjeux éthiques. / Accuse le SPVM d'ingérence, demande à la direction du SPVM de répliquer. / Demande à la commission de diligenter une enquête. / Déplore la décision de la Commission de la sécurité publique en regard de la tenue d'une assemblée publique visant la présentation du deuxième rapport des chercheur·e·s sur les interpellations policières.

La présidente de la commission procède à la lecture des propos transmis par l'entremise du formulaire en ligne* qui sont répondus au fur et à mesure par les personnes concernées.

** Les questions et les commentaires du public transmis par le formulaire en ligne sont reproduits tels que reçus.*

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Rhoda Nafziger, École sans police	You have expressed favor for the withdrawal of police in schools, but we are seeing more police in schools, community settings, libraries, and this is not appropriate. Please outline your plan for the removal of police in schools and the timeline, including the end of the Équipe multidisciplinaire d'intervention dans les écoles (EMIE). Thank you.
Karina Toupin	Ma question est pour chaque membre de la CSP. Avez-lu le rapport rendu public le 22 juin 2023 sur les interpellations policières et le profilage racial ? Et pouvez-vous résumer les constats des chercheur-e-s qui vous ont le plus marqué?
Ted Rutland	Ça fait environ un an que les soi-disant « collectifs » ont été créés. Le SPVM a fourni très peu d'information sur les collectifs. Donc, permettez-moi de vous demander quatre petites questions : (1) Combien de personnes y a-t-il dans chaque collectif ? (2) Combien y a-t-il de collectifs en opération à Montréal en ce moment ? (3) Combien d'individus ont été ciblés par les collectifs au cours de la dernière année ? Et (4) Quel est le pourcentage de personnes ciblées qui ont été arrêtés versus guidés vers des ressources ?
Laurence Guénette, Ligue des droits et libertés	Lorsque le 1er rapport accablant sur les interpellations a été rendu public en 2019, le SPVM s'est engagé explicitement à suivre toutes les recommandations du rapport. La recommandation 2 est la suivante : « produire et rendre public un rapport annuel présentant l'évolution des indicateurs en matière de profilage racial ». Les deux indicateurs développés par les chercheur-e-s sont : l'indicateur de disparités de chances d'interpellation (IDCI) et l'indicateur de sur-interpellation au regard des infractions (ISRI) pour chaque groupe. Le SPVM n'a pas présenté publiquement les résultats de ces indicateurs pour 2022 et 2023, ce qui ne respecte pas son propre engagement. M. Dagher, quand vous engagez-vous à le faire?

Delphine Gauthier-Boiteau	M. Dagher hier vous avez dit que le SPVM est en train de réviser sa politique sur les interpellations. Il y a des problèmes importants avec la politique actuelle et il existe deux mesures concrètes pour y répondre : 1) le remplacement du critère de « fait observable » par la norme juridique reconnue du soupçon raisonnable 2) l'inclusion d'une obligation pour les policiers d'informer la personne interpellée qu'elle n'est pas légalement tenue de s'identifier et qu'elle peut quitter les lieux si elle le souhaite. Est-ce que vous allez modifier la politique avec ces deux mesures concrètes?
Sarah Albi	Le lundi 10 juin dernier lors de la présentation de son Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, le directeur général du SPVM a répondu à la question portant sur le profilage des manifestant-es pacifiques pro-Palestine, plus particulièrement sur la force policière lors des manifestations du 20 mai (UQAM) et du 6 avril (McGill) en justifiant l'intervention de l'antiémeute et l'« usage proportionnel de la force » qui est « graduel et technique ». Sur les réseaux sociaux, on trouve des témoignages d'étudiant-es et professeur-es ayant eu des brulures graves aux yeux, des éruptions cutanées, des contusions à la tête ou à la bouche, voire des commotions cérébrales. Est-ce un usage proportionnel de la force de frapper à répétition des manifestant-es pacifiques au sol avec des coups de matraque tel qu'on a vu dans plusieurs vidéos ?
Elisabeth Dupuis	M. Dagher, lors de la CSP du 20 juin 2023, la question suivante vous avait été posée : « En conférence de presse le 15 mai, vous avez dit que vous avez demandé à chaque unité du SPVM d'inclure dans leur rapport mensuel un suivi en matière de profilage racial, de racisme et de discrimination. Avez-vous reçu les premiers rapports? Que disent-ils? Et vous engagez-vous à les rendre publics? » Vous aviez répondu que vous n'aviez pas encore reçu de rapports de la part des unités de gestion lors de leurs rencontres de direction. Vous avez dit que vous aviez demandé d'ajouter un point sur les enjeux de discriminations, racisme et préjugés. Vous aviez dit que vous attendiez les premiers rapports à l'automne 2023 et que vous alliez les rendre publics. Depuis, aucun rapport n'a été rendu public. Quand allez-vous rendre ces rapports publics M. Dagher?

4.2. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole. Une période d'échanges s'ensuit avec les représentants du SPVM.

Commissaires	Questions / Commentaires
Abdelhaq Sari	Ne partage pas le point de vue selon lequel Montréal est une ville très sécuritaire et est d'avis qu'elle l'est moins à plusieurs égards en énumérant des pages du rapport annuel. / Reconnait la difficulté d'établir un plan d'organisation policière en l'absence de ressources pérennes et disponibles. / Remet en question le portrait des effectifs policiers présenté et est d'avis que la profession policière à Montréal peine à susciter l'intérêt. / Salue le déploiement des comptoirs mobiles du SPVM, mais s'inquiète qu'ils remplacent les postes de quartier. / Indique que plusieurs initiatives sont mises en place sans que soit présenté un portrait global notamment par l'entremise d'un schéma de couverture actualisé. / Questionne les informations révélées récemment dans la presse selon lesquelles il y aurait d'éventuelles fusions de postes de quartier.
Younes Boukala	Demande de justifier les causes probables de la hausse du nombre de délits de fuite. / S'interroge du devenir du personnel affecté à l'Équipe de concertation communautaire et de rapprochement (ECCR). / Remercie et salue la vision renouvelée du SPVM indispensable à orienter ses actions.
Abdelhaq Sari	Souhaite savoir le temps moyen de traitement des interventions en fonction de la nature de l'appel d'urgence, spécifiquement pour les appels de détresse de santé mentale. / Met en lumière des données qui révèlent une augmentation de la criminalité et demande une mesure concrète à implanter pour inverser la tendance à la hausse.
Daphney Colin	Constate que les enjeux de nature sociale mobilisent de plus en plus l'action policière alors qu'ils ne relèvent pas a priori de la mission policière. / Faute de ressources spécifiques déployées en santé et services sociaux disponibles 24 h / 7 jours, les services policiers sont contraints à intervenir et demande la façon par laquelle le personnel policier est préparé à faire face à ces enjeux sociaux dans les interventions.
Abdelhaq Sari	Soulève que les problématiques sociales dépassent les limites de l'agglomération de Montréal et appelle à une réflexion élargie avec un ensemble de parties, dont les autres corps policiers. / Questionne la position de la Commission de la sécurité publique de tenir une assemblée publique portant sur le deuxième rapport sur les interpellations policières de l'équipe de recherche indépendante

	advenant d'autres poursuites judiciaires. / Demande de préciser si la commission tiendra cette assemblée publique.

En réponse à la dernière intervention, la présidente rappelle la position de la commission de tenir cette assemblée publique et au nom de celle-ci, elle réitère cet engagement.

En terminant, elle salue l'adaptation et la promptitude du SPVM à faire face aux nombreux enjeux notamment sociaux et le remercie. Elle soulève les actions entreprises par le SPVM, entre autres, le recrutement de personnes aux profils diversifiés, notamment avec une expertise psychosociale. Elle se questionne tout de même vu l'ampleur du phénomène vis-à-vis de la formation policière actuellement dispensée et la nécessité de l'adapter pour y faire face.

5. Levée de la séance

Avant de lever la séance, la présidente remercie ses collègues commissaires, les représentants et représentantes du SPVM ainsi que les citoyens et citoyennes pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 05.

APPROUVÉ LE : 1er octobre 2024

ORIGINAL SIGNÉ

Daphney Colin
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Secrétaire recherchiste